

Interpellation du groupe des Vert·e·s pour le Conseil Communal du 1<sup>er</sup> mars 2023

**« Quid de l'avenir de la patinoire à court et long terme? »**

En septembre 2022, la Municipalité a fait adopter un préavis pour remplacer en urgence la production de glace défaillante de la patinoire, ceci afin de pouvoir sauver la saison de glace des clubs sportifs morgiens. Ceci malgré une crise énergétique qui a quintuplé le prix payé par les contribuables morgiens pour produire cette glace pendant 3 mois, augmentant encore plus la facture annuelle déjà bien lourde de ce dinosaure, à savoir environ CHF 1,5 millions, ou presque deux points d'impôts.

Ce faisant, la Municipalité a bien été claire : c'est une situation d'urgence, valable pour sauver la saison 2022-2023 des clubs, en attendant de pouvoir dérouler la stratégie à long terme sur ce bâtiment. *et des utilisateurs*

Cependant, nous sommes maintenant au mois de mars 2023, la patinoire fermera ses portes en avril, et le Conseil Communal n'a toujours pas connaissance de 1) ce que la Municipalité envisage de faire pour la saison 2023-2024 des clubs et des utilisateurs de la patinoire et 2) de la stratégie à long terme concernant cette infrastructure plus que vieillissante.

Concernant le premier point, le groupe des Vert·e·s ne tient absolument pas à se retrouver dans la même situation que lors de l'adoption du préavis d'urgence de septembre 2022. En effet, et vous l'avez bien compris lors de nos différentes interventions à ce sujet, les Vert·e·s s'opposent à toute solution qui ne prenne pas en compte les impératifs de la Stratégie énergétique 2035 pour ce plus grand consommateur électrique de la Ville. Nous trouvons inacceptable qu'une commune, qui est censée œuvrer pour l'intérêt du plus grand nombre de ses concitoyens, en trouvant des compromis si ces intérêts sont trop contradictoires, soit capable d'accepter de faire passer la facture d'électricité de cette patinoire de 100'000 CHF à presque 500'000 CHF en même temps qu'elle déclinait moult recommandations à la population morgienne pour faire tout leur possible pour réduire leur consommation d'énergie. Les urgences d'aujourd'hui nous imposent de regarder la réalité en face : en éliminant la consommation électrique de la patinoire pendant toute une saison, la commune de Morges aurait atteint son objectif de réduire de 15% ses charges d'électricité. Mais qu'on ne s'y méprenne pas, le groupe des Vert·e·s est tout à fait prêt pour un soutien actif et financier de la commune pour sauver la saison 2023-2024 des clubs et des utilisateurs de la patinoire, mais sachez que nous nous opposerons fermement à toute solution qui n'inclut pas au moins une stratégie de compensation énergétique.

Concernant l'avenir de la patinoire sur le moyen/long terme, le groupe des Vert·e·s attend toujours également la stratégie et le plan d'actions envisagés par la Municipalité, comme d'ailleurs le PLR au travers de sa motion ayant pour titre : « Piscine et patinoire : deux

infrastructures vieillissantes et coûteuses pour lesquelles il est impératif de trouver une solution d'avenir », motion prise en considération lors du conseil communal du 31 mars 2021.

C'est vrai que le problème est complexe car il imbrique autant des problématiques financières et énergétiques, que sociales et sportives : faut-il rénover pour maintenir le bâtiment existant, mais à quel prix et pour quelles améliorations énergétiques ? Ou tout raser et reconstruire quelque chose, mais quoi ? Comment assurer l'égalité de traitement en prenant en compte aussi les besoins grandissants des autres types de sport avec autant d'investissements ?

Pour faire ce choix et pouvoir ensuite décliner les mesures à entreprendre pour le concrétiser, la Municipalité a apparemment effectué deux actions consistant d'un côté en un sondage de l'opinion des morgien.ne.s quant à l'importance qu'ils donnent à la patinoire ainsi qu'aux autres infrastructures sportives de Morges, et de l'autre côté en une analyse énergétique du bâtiment qui abrite la patinoire.

Sachant toutes ces considérations, le groupe des Vert-e-s interpelle donc la Municipalité sur les points suivants :

- 1) Pourquoi la Municipalité n'a-t-elle toujours pas communiqué au Conseil Communal ses intentions concernant la saison 2023-2024 des clubs sportifs utilisateurs de la patinoire ? Et quand compte-elle le faire ?
- 2) Est-ce que le débat démocratique autour de cette solution 2023-2024 sera garanti, à savoir que la Municipalité passera par un préavis ordinaire au Conseil communal, et non par un préavis d'urgence comme l'année passée ?
- 3) La Municipalité ne considère-t-elle pas que les résultats du sondage effectué auprès de la population morgienne devraient non seulement être mis à disposition du public, mais également être dûment valorisés et explicités auprès de la population par le biais d'une communication adéquate, compte tenu de l'importance de cette démarche participative ?
- 4) La Municipalité a-t-elle considéré les résultats de l'audit énergétique de la patinoire effectué pour élaborer sa stratégie sur l'avenir de la patinoire ? Et si oui, la Municipalité peut-elle présenter ces résultats au Conseil Communal ?
- 5) Quand la Municipalité compte-t-elle venir présenter au Conseil Communal sa stratégie ainsi que son plan d'actions sur l'avenir à moyen/long terme de la patinoire de Morges ?

L. Boudier

P. L.

Y. B.

J. B.

C. B.